



BIP : BONNES IDÉES / PRATIQUES DE GESTION DES RISQUES (STRATÉGIE INDIVIDUELLE DE GESTION DES RISQUES)

Régulièrement, nous sommes amenés à observer et/ou mettre en œuvre des petits « trucs » qui rendent notre pratique du vol libre plus sûre. Ces « trucs » peuvent être collectifs comme individuels, ils peuvent relever du matériel, de la technique pure ou d'un savoir-faire et être spécifiques. Ce qui est sûr, c'est que les pratiquants de l'activité en sont à la fois les premiers bénéficiaires et observateurs.

En 2018, nous avons invité chaque pratiquant du vol libre, parapentiste ou deltiste, à faire profiter la communauté de ces Bonnes Idées / Pratiques de gestion des risques (BIP) en vol libre observées ou pratiquées sur le terrain.

Ces « Bonnes Idées / Pratiques de gestion des risques » ainsi collectées ont alimenté les premiers « Icares de la sécurité » avec remise des prix lors de la Coupe Icare 2018.

Les lauréats distingués cette année 2018 sont :

- le club Air Cluny Vol Libre pour son simulateur de travail d'incidents de vol, de pilotage, d'extraction et pliage de secours ;
- le club Pointe Ardennes Parapente pour son travail de formation d'Écureuils (*décrochage et récupération des pilotes et des voiles dans les arbres*) ;
- le club Istres Alpilles Vol libre pour son travail, illustré par une remarquable vidéo, sur les problématiques de l'amerrissage.

Ils se sont vus dotés respectivement de 2 000 €, 1 500 € et 500 €.

Les BIP et Icares de la sécurité 2019

Nous invitons chaque pratiquant du vol libre, parapentiste ou deltiste, à faire profiter la communauté de ces Bonnes

Idées / Pratiques de gestion des risques (BIP) en vol libre observées ou pratiquées sur le terrain, enrichissant ainsi notre banque de données.

Pour faire connaître les BIP

- Envoyez-nous un mail à icares-des-bip@ffvl.fr décrivant votre BIP
- Et/ou remplissez ce google doc <https://tinyurl.com/icaredesbip>
- Et/ou tout autre moyen à votre convenance pour nous faire remonter l'info

N'hésitez pas à cafter si besoin : c'est pour la bonne cause !

Les « Bonnes Idées / Pratiques gestion des risques » collectées en 2019 seront diffusées par la FFVL et donneront lieu, lors des deuxièmes « Icares de la sécurité » à une remise des prix à la Coupe Icare 2019.

Jean-Marc Galan, Mathias Szpirglas 



POUR MIEUX GÉRER LES RISQUES : UN ANIMATEUR SÉCURITÉ DANS CHAQUE CLUB !

La gestion des risques est une des priorités de la fédération pour l'olympiade.

Les pistes de travail sont nombreuses et pour que chaque club s'empare de cette question, il doit pouvoir s'appuyer sur un ou une responsable de cette question, l'animateur ou l'animatrice sécurité. C'est une des idées retenues lors de notre dernière assemblée générale, il s'agit maintenant de généraliser des expériences déjà vécues par quelques clubs et le travail fait dans quelques ligues.

Son rôle :

- être le relais des questions liées à la gestion des risques afin que chaque sujet de la vie de la structure soit abordé systématiquement sous l'angle de la sécurité.
- impulser ainsi une réflexion collective et des actions pour que la gestion des

risques soit partie intégrante de notre activité. Par exemple : soirée débats, vérifications des attaches sur les décors, amélioration de la signalétique sur les sites, ou encore organisation de stages ou recyclages au plus près des besoins,

- participer activement à la vie du club ...
- être le médiateur des informations et actions tant montantes (*faire savoir ce qu'entreprend le club*) que descendantes (*faire connaître ce qui a cours ailleurs et ce qui est préconisé par la fédération*).

Son rôle n'est donc pas d'enseigner la sécurité/gestion des risques, ni de se positionner en donneur de leçons, ou « de responsable sécurité », mais de contribuer, en tant que personne ressource et stimulante, à la prise de conscience individuelle et collective nécessaire pour continuer à pratiquer en évitant que les risques ne se transfor-

ment en danger.

L'obtention de compétences spécifiques est donc un prérequis pour occuper cette fonction basée sur le volontariat.

Nous vous invitons donc à mettre ce point dans toutes les AG de clubs qui vont se tenir et à inscrire, au même titre que tout autre membre du comité directeur de votre club, le, la ou les animateurs sécurité dans votre intranet. Cette démarche est aussi possible dans les CDVL et les ligues.

Nous constituerons ainsi un réseau « animateurs sécurité » dans un avenir proche et nous nous emploierons ensuite à l'animer, le doter d'outils (*certaines existent déjà sur notre site internet : <https://federation.ffvl.fr/pages/securite-et-technique>*) et à l'informer au mieux des actualités et évolutions en matière de gestion des risques.

V.Gensac 